

SYNDICAT MIXTE NORMAND'INNOV	Date	15.06.2026	Folio n°	
	Délibération	2026-140		
	Nature	5.1		
REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL SYNDICAL, DES DECISIONS ET DES ARRETES DE LA PRESIDENTE				

Syndicat Mixte
Normand'Innov

Siège Social

Flers Agglo
41 Rue de la Boule – CS 149 - 61103 FLERS CEDEX
Tel : 02.33.98.44.55 – Fax : 02.33.64.38.66

SEANCE N° 24 DU 15.06.2026
20 questions numérotées 2026-137 à 2026-156

DELIBERATION

ELECTION DU VICE-PRESIDENT ISSU DE FLERS AGGLO

A la date indiquée ci-dessus, le Conseil Syndical, convoqué dans les délais légaux, s'est réuni dans les locaux du Centre d'Essais Dynamiques 2 – Zone de Normand'Innov – 61100 CALIGNY, sous la présidence de Sophie GAUGAIN - Présidente du Syndicat Mixte, sauf pour les questions n° 2026-142 et n° 2026-143, présidées par Laurent BEAUVAIS.

Etaient invités Mesdames et Messieurs :

Conseillers titulaires : Catherine MEUNIER (RN) – Julie BARENTON-GUILLAS (RN) – Laurent BEAUVAIS (RN) – Jérôme NURY (CD) – Alain LANGE (CD) – Lori HELLOCO (CD) – Jérémy PREVOST (FA) – Jacques FORTIS (FA) – Gilles RABACHE (FA)

Conseillers suppléants : Bertrand DENIAUD (RN) – Aristide OLIVIER (RN) – Thierry LIGER (RN) – Jean DELALANDRE (RN) – Sylvie THIEULENT (CD) – Marie-Françoise FROUEL (CD) – José COLLADO (CD) – José COLLADO (FA) – Jean-François BRISSET (FA) – Tâm NGUYEN (FA)

Tous présents, à l'exception de :

Titulaire absent	Suppléant présent	Questions
/	/	/

Procurations :

Mandant	Mandataire	Questions
/	/	/

Excusé : /

Absents : Alain LANGE et Lori HELLOCO (ensemble de la séance)

EFFECTIF En exercice : 10 Quorum : 6	Questions	Présents	Votants
	2026-137 à 2026-141	8	8
	2026-142 et 2026-143	7	7
	2026-144 à 2026-156	8	8

Convocation effectuée le :	Séance ouverte à :	Secrétaire de séance	Clôture effectuée à :	Compte rendu affiché le :	Date d'affichage
09.06.2026	10 H 05	Jacques FORTIS	12 H 45	22.06.2026	24.06.2026

RAPPORT

Présenté par
Sophie GAUGAIN
Présidente

Syndicat Mixte NORMAND'INNOV		N°	Date	Question	
CONSEIL SYNDICAL	Séance	24	15.06.2026	N° d'ordre	N° délibération
				4	2026-140

OBJET	ELECTION DU VICE-PRESIDENT ISSU DE FLERS AGGLO
-------	--

SR/TD/EA

Chers Collègues,

Vu les articles L.5721-1 et suivants du CGCT,

Vu l'article 1 des statuts de Normand'Innov constituant le syndicat mixte entre le Conseil Régional de Normandie, le Conseil Départemental de l'Orne et Flers Agglo,

Vu l'article 7 des statuts de Normand'Innov fixant à 3 le nombre de membres du bureau, le constituant d'un Président et de deux Vice-Présidents, et ajoutant que les « deux postes de Vice-Présidents sont créés et pourvus de façon à ce que chacune des Collectivités n'assurant pas la Présidence soient également représentées au bureau »,

Vu la délibération n° 2021-02, portant élection de Madame Sophie GAUGAIN (Conseil Régional de Normandie) Présidente du syndicat mixte Normand'Innov,

Vu la délibération n° 2021-03, portant élection de Monsieur Yves GOASDOUÉ (Flers Agglo) et de Monsieur Alain LANGE (Conseil Départemental de l'Orne) respectivement 1^{er} Vice-Président et 2^{ème} Vice-Président du syndicat mixte Normand'Innov,

Considérant que le mandat de Monsieur Yves GOASDOUÉ a pris fin,

Considérant qu'il convient en conséquence de procéder à l'élection du 1^{er} Vice-Président, au scrutin secret, uninominal et à la majorité absolue,

Considérant que celui-ci doit émaner, conformément aux dispositions statutaires rappelées ci-dessus, de Flers Agglo,

Considérant que s'est déclaré candidat au poste de 1^{er} Vice-Président Monsieur Jérémy PRÉVOST.

Il est procédé à l'élection du Vice-Président par scrutin secret qui donne les résultats suivants :

Poste	Tour	Bulletins trouvés dans l'urne	Blancs	Nuls	Exprimés	Majorité absolue	Nom	Suffrages
1 ^{er} Vice-Président	1	8	0	0	8	5	Jérémy PREVOST	8

SYNDICAT MIXTE NORMAND'INNOV	Date	15.06.2026	Folio n°	
	Délibération	2026-140		
	Nature	5.1		
REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL SYNDICAL, DES DECISIONS ET DES ARRETES DE LA PRESIDENTE				

IL VOUS EST PROPOSE DE BIEN VOULOIR :

- 1 – PROCLAMER** Monsieur Jérémy PRÉVOST, élu Premier Vice-Président de Normand'Innov.
- 2 – AUTORISER** Madame la Présidente à mettre en œuvre et à signer tous les actes utiles à cette décision et les documents nécessaires à leur mise en œuvre.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ.

La Présidente,

Sophie GAUGAIN

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

061-256104050-20260615-2026-140-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 23/06/2026
Publication : 24/06/2026